

STRATIFIÉ REYSIPUR®

Agencement intérieur







NEUF
 RÉNOVATION

HQE Bâtiment Durable V4 (juin 2022)
Bureau (B) - Commerce (C) - Hôtellerie (H)

Le référentiel de certification contient différentes exigences relatives à l'ouvrage (son implantation, sa fonctionnalité, sa conception architecturale...) ainsi qu'aux matériaux, produits et équipements qui s'y intègrent. Le tableau ci-après présente, selon la structure du référentiel, les exigences que le produit Polyrey contribue à satisfaire et avec quel niveau de performance. Les pages suivantes détaillent chacune des exigences, ainsi que la façon dont le produit Polyrey est concerné et y répond.

En préalable il est important de rappeler que le produit est adapté à l'agencement intérieur. En effet, le REYSIPUR® est conforme à la norme européenne EN438 attestant de son aptitude à l'usage en tant que revêtement décoratif pour agencement intérieur. Collé sur support, le composite REYSIPUR® est conforme à la norme Européenne harmonisée EN438-7, et fait l'objet d'un marquage CE attestant de l'aptitude l'emploi visé. En version ignifugée, le composite REYSIPUR® fait l'objet d'un certificat de conformité CE délivré par un organisme accrédité par un membre de l'European Accreditation.

Engagement	Objectif	Thème	Sous-thème	Exigence Contribution du produit Polyrey	Points
 QUALITÉ DE VIE	OBJECTIF 1 Des lieux plus sûrs qui favorisent la santé	QAIR - Qualité de l'air intérieur	QAIR1. Performance en qualité de l'air intérieur dans les blocs homogènes	QAIR1.2.1. Produit à très faibles émissions de COVT et de formaldéhyde, et dépourvu de substance de la liste candidate du règlement REACH	Jusqu'à 20 points quand le formaldéhyde est < 10µg/m ³ OU jusqu'à 16 points quand le formaldéhyde est de 10 à 30µg/m ³ OU jusqu'à 12 points quand le formaldéhyde est de moins de 30 à 50µg/m ³
	OBJECTIF 2 Des espaces agréables à vivre, pratiques et confortables	ACES - Accessibilité	ACES3. Facilité d'usage	ACES3.2.2. Gamme de décors permettant d'obtenir un important contraste visuel	Jusqu'à 1 point
		VISU - Confort visuel	VISU1. Performance en confort visuel dans les blocs homogènes	VISU1.1.3. et VISU2.1.1. Gamme de produits permettant une bonne autonomie en lumière du jour	Jusqu'à 20 points
 RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT	OBJECTIF 5 La limitation des pollutions et la lutte contre le changement climatique	ACV - Impacts environnementaux sur le cycle de vie	ACV1. Analyse en cycle de vie	ACV1.1.1 et ACV1.2.1 Produit disposant d'une analyse en cycle de vie conforme, permettant de réaliser une ACV du projet selon la norme EN 15978	Jusqu'à 12 points et 8 points
 PERFORMANCE ÉCONOMIQUE	OBJECTIF 7 Optimisation des charges et coûts	COUT - Maîtrise des coûts	COUT3. Maîtrise des charges de gros remplacements	COUT3.1.1 Produit à longue durée de vie de référence (50 ans) convenant à toutes les durées de vie fonctionnelles	Jusqu'à 6 points
	OBJECTIF 9 Contribution au dynamisme et au développement des territoires	DEVT - Économie locale	DEVT2. Économie circulaire, réemploi et choix de filières locales	DEVT2.1.1 Deux sites de fabrication en France et important maillage territorial de distribution	Jusqu'à 3 points
 MANAGEMENT RESPONSABLE	OBJECTIF 11 Pilotage pour un projet maîtrisé	ADAP - Adaptabilité	ADAP1. Définition, classification et organisation des espaces ADAP2-Dispositions facilitant les adaptations dans un même volume bâti	ADAP1.1.2 et ADAP2.1.3 Produit à longue durée de vie (50 ans) convenant à toutes les fréquences d'adaptation des espaces et pouvant rester en place lors des évolutions d'usage du bâtiment	Jusqu'à 2 points et 3 points



QUALITÉ DE VIE

Thème QAIR - Qualité de l'air intérieur

Exigence	Principe de l'exigence - Contribution du produit Polyrey - Documentation																										
QAIR1.2.1. Performance en qualité de l'air intérieur	ASSURER DES CONCENTRATIONS DANS LES LOCAUX AUSSI FAIBLES QUE POSSIBLE EN DIFFÉRENTES SUBSTANCES, DONT LE FORMALDÉHYDE ET LES COVT, ET ÉVITER LES PRODUITS CONTENANT DES SUBSTANCES DE LA LISTE CANDIDATE DU RÈGLEMENT REACH																										
	<p>Jusqu'à 20 points quand le formaldéhyde est $< 10 \mu\text{g}/\text{m}^3$ OU jusqu'à 16 points quand le formaldéhyde est de 10 à $30 \mu\text{g}/\text{m}^3$ OU jusqu'à 12 points quand le formaldéhyde est de moins de 30 à $50 \mu\text{g}/\text{m}^3$</p>	<p>Produit à très faibles émissions de COVT et de formaldéhyde, et dépourvu de substance de la liste candidate du règlement REACH</p> <p>Les émissions de COVT du REYSIPUR® en scénario Mur et en scénario Porte (scénarii définis par l'arrêté français d'Etiquetage des produits de construction du 19 avril 2011) correspondent à la classe A+. Ses émissions de Formaldéhyde le positionnent en classe A+ ou A selon l'application (mur ou porte). Voir tableau détaillé ci-dessous. Compte tenu de ces très faibles émissions, la mise en oeuvre du REYSIPUR® contribue à obtenir de très faibles concentrations en COVT et formaldéhyde lors des mesures à la réception de l'ouvrage. Le REYSIPUR® ne contient aucune des substances chimiques identifiées dans la liste candidate des substances extrêmement préoccupantes - SVHC (Substances of Very High Concern) en concentration supérieure à 0.1% de la masse.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">COVT</th> <th colspan="2">FORMALDÉHYDE</th> </tr> <tr> <th></th> <th colspan="4">CONCENTRATIONS MAXIMALES ($\mu\text{g}/\text{m}^3$) MESURE À 28 JOURS</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>REYSIPUR® SCENARIO MUR</td> <td>< 1000</td> <td>$2,9 \mu\text{g}/\text{m}^3$</td> <td>A +</td> <td>$< 60$</td> <td>$42 \mu\text{g}/\text{m}^3$</td> <td>A</td> </tr> <tr> <td>REYSIPUR® SCENARIO PORTE</td> <td>< 1000</td> <td>$2 \mu\text{g}/\text{m}^3$</td> <td>A +</td> <td>< 10</td> <td>$3 \mu\text{g}/\text{m}^3$</td> <td>A +</td> </tr> </tbody> </table>				COVT		FORMALDÉHYDE			CONCENTRATIONS MAXIMALES ($\mu\text{g}/\text{m}^3$) MESURE À 28 JOURS				REYSIPUR® SCENARIO MUR	< 1000	$2,9 \mu\text{g}/\text{m}^3$	A +	< 60	$42 \mu\text{g}/\text{m}^3$	A	REYSIPUR® SCENARIO PORTE	< 1000	$2 \mu\text{g}/\text{m}^3$	A +	< 10	$3 \mu\text{g}/\text{m}^3$
	COVT		FORMALDÉHYDE																								
	CONCENTRATIONS MAXIMALES ($\mu\text{g}/\text{m}^3$) MESURE À 28 JOURS																										
REYSIPUR® SCENARIO MUR	< 1000	$2,9 \mu\text{g}/\text{m}^3$	A +	< 60	$42 \mu\text{g}/\text{m}^3$	A																					
REYSIPUR® SCENARIO PORTE	< 1000	$2 \mu\text{g}/\text{m}^3$	A +	< 10	$3 \mu\text{g}/\text{m}^3$	A +																					
<p>• PV - Report of classification COV - Wall - Reysipur • PV - Report of classification COV - Door - Reysipur</p>																											

Thème ACES - Accessibilité

Exigence	Principe de l'exigence - Contribution du produit Polyrey - Documentation			
ACES3.2.2. Sols, murs, portes et poignées contrastés	ASSURER UN CONTRASTE VISUEL D'ENVIRON 30 POINTS LRV ENTRE : SOL/MUR ; PORTE/PAROI SUPPORT ; POIGNÉE/PAROI SUPPORT			
	Jusqu'à 1 point	<p>Gamme de décors permettant d'obtenir un important contraste visuel</p> <p>Avec sa large gamme de plus de 300 décors (unis, bois, matières), le REYSIPUR® a un coefficient de réflexion lumineuse qui varie de 0,04 pour le décor N005 Noir jusqu'à 0,86 pour le décor B117 Blanc Artic. Il est donc possible de combiner des décors sur différents éléments pour obtenir un important contraste visuel.</p>		
<p>• DOC - Light Reflectance Values</p>				

Thème VISU - Confort visuel

Exigence	Principe de l'exigence - Contribution du produit Polyrey - Documentation			
VISU1.1.3. Performance en confort visuel (multiples indicateurs) VISU2.1.1. Autonomie lumineuse	CALCULER L'AUTONOMIE EN LUMIÈRE DU JOUR : POURCENTAGE DE TEMPS AVEC PLUS DE X LUX SUR 80% DE LA SURFACE DE PLAN UTILE			
	Jusqu'à 20 points	<p>Gamme de produits permettant une bonne autonomie en lumière du jour</p> <p>Le calcul de l'autonomie en lumière du jour s'effectue en prenant en compte différents paramètres dont le coefficient de réflexion lumineuse des sols, murs et plafonds. Avec sa large gamme de plus de 300 décors (unis, bois, matières), le REYSIPUR® contribue à obtenir des pourcentages de lumière du jour performants : son coefficient de réflexion lumineuse varie de 0,04 pour le décor N005 Noir jusqu'à 0,86 pour le décor B117 Blanc Artic. Polyrey fournit la valeur du décor choisi pour que le calcul tienne compte des valeurs réelles des produits mis en oeuvre plutôt que les valeurs par défaut de la certification.</p>		
<p>• DOC - Light Reflectance Values</p>				



RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Thème ACV - Impacts environnementaux sur le cycle de vie

Exigence	Principe de l'exigence - Contribution du produit Polyrey - Documentation			
ACV1.1.1 Calcul des impacts environnementaux de l'opération ACV1.2.1 Analyse et traitement d'un ou plusieurs indicateurs environnementaux	RÉALISER UN CALCUL ACV SELON LA NORME EN 15978 OU SELON LA MÉTHODE DE L'ALLIANCE HQE-GBC POUR LA RÉNOVATION, ET RENSEIGNER LES RÉSULTATS POUR CERTAINS INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX			
	Jusqu'à 12 points et 8 points	<p>Produit disposant d'une analyse en cycle de vie conforme</p> <p>L'entreprise Polyrey a réalisé l'Analyse du Cycle de Vie (ACV) du REYSIPUR® conformément à la norme NF EN 15804+A1 et NF EN 15804/CN, et fournit une déclaration environnementale individuelle. Ces FDES individuelles permettent de calculer les indicateurs énergétiques et environnementaux sur le cycle de vie de l'ouvrage au réel des produits mis en oeuvre.</p>		
<p>• ATT - FDES - Reysipur - FR • ATT - EPD - Reysipur - EN</p>				



PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

Thème COUT - Maîtrise des coûts

Exigence	Principe de l'exigence - Contribution du produit Polyrey - Documentation	
COUT3.1.1. Estimation des durées de vie prévisionnelles et coûts de remplacements	RÉALISER UN ÉTAT DES LIEUX DES PRINCIPAUX ÉQUIPEMENTS ET ÉLÉMENTS DU BÂTI, PUIS POUR CHACUN ESTIMER LEUR DURÉE DE VIE FONCTIONNELLE ET LES COÛTS DE REMPLACEMENT	
	Jusqu'à 6 points	<p>Produit à longue durée de vie (50 ans) convenant à toutes les durées de vie fonctionnelles</p> <p>Polyrey fournit la durée de vie de référence de tous ses produits, ce qui permet aux acteurs du projet d'engager la réflexion sur la durée de vie fonctionnelle (c.-à-d. dans le contexte de l'opération) et sur les coûts prévisionnels de remplacement. La durée de vie de référence du REYSIPUR® est de 50 ans.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • ATT - FDES - Reysipur - FR • ATT - EPD - Reysipur - EN 		

Thème DEVT - Économie locale

Exigence	Principe de l'exigence - Contribution du produit Polyrey - Documentation	
DEVT 2.1.1 Recours à un seuil minimum de composants assemblés localement	RECOURIR À DES COMPOSANTS DONT L'USINE DE FABRICATION OU D'ASSEMBLAGE EST AU MAXIMUM À 180KM DU CHANTIER OU DANS LA RÉGION ADMINISTRATIVE DU CHANTIER	
	Jusqu'à 3 points	<p>Deux sites de fabrication en France et important maillage territorial de distribution</p> <p>Polyrey possède deux sites de production en France : Baneuil (24) et Ussel (19). Il dispose d'un important réseau de distribution en France et de nombreux assembleurs sur tout le territoire (fabricants de portes, fabricants de cloisons, agences...).</p>



MANAGEMENT RESPONSABLE

Thème ADAP - Adaptabilité

Exigence	Principe de l'exigence - Contribution du produit Polyrey - Documentation	
ADAP1.1.2. Classification des espaces en zones à adaptation fréquente / occasionnelle / n'ayant pas vocation à être adaptées ADAP2.1.3. Mise en oeuvre de dispositions sur le second oeuvre	CLASSER LES LOCAUX EN ZONES SELON L'ADAPTATION ATTENDUE L'IDÉE ÉTANT QUE LES CHOIX DE PRODUITS SOIENT ENSUITE COHÉRENTS AVEC CES FRÉQUENCES PRÉVISIONNELLES D'ADAPTATION	
	Jusqu'à 2 points et 3 points	<p>Produit à longue durée de vie (50 ans) convenant à toutes les fréquences d'adaptation des espaces et pouvant rester en place lors des évolutions d'usage du bâtiment</p> <p>La durée de vie de référence du REYSIPUR® est de 50 ans. Cette longue durée de vie rend possible sa mise en oeuvre dans des zones n'ayant pas vocation à être adaptées ou alors de façon occasionnelle. Et s'il est mis en oeuvre dans une zone à adaptation fréquente, la FDES permet d'évaluer l'impact environnemental des renouvellements.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • ATT - FDES - Reysipur - FR • ATT - EPD - Reysipur - EN 		

MY EXPERT



Conseil
environnement

N'hésitez pas à nous contacter.
Notre équipe est à votre disposition
pour vous conseiller et vous accompagner.
polyrey.france@polyrey.com - Tél. : 05.53.73.56.89

TÉLÉCHARGEZ
L'ENSEMBLE
DES DOCUMENTS
DE PREUVE ICI :

